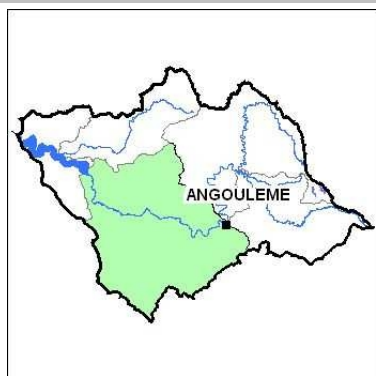
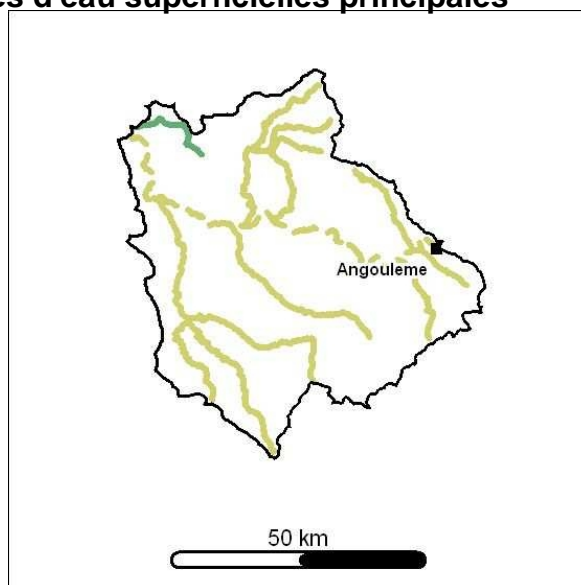
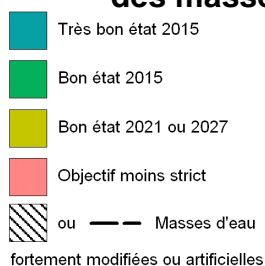


Unité Hydrographique de Référence Charente aval



Objectifs d'état global des masses d'eau superficielles principales



Enjeux

- Pollution par les nitrates et produits phytosanitaires
- Gestion quantitative en période d'étiage
- Gestion patrimoniales des eaux souterraines
- Préservation des ressources AEP
- Fonctionnalité des cours d'eau, lacs et zones humides

Le tableau ci-après rappelle les mesures complémentaires qui s'appliquent sur une partie ou la totalité de l'UHR en précisant le maître d'ouvrage général et la nature des mesures (I pour Incitative ; C pour Contractuelle ; R pour réglementaire).

| Mesures de l'UHR Charente aval | | | |
|--------------------------------|--|--------------------------------|-------|
| Gouvernance | | | |
| Gouv_1_02 | Animer et développer des outils de gestion intégrée (SAGE, contrats de rivières, plans d'actions territoriaux, plans de gestion des étiages, zones humides, cellule d'assistance technique rivière, programmes migrants) | Pouvoirs publics | I C |
| Gouv_2_01 | Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public | Pouvoirs publics-APNE | I C |
| Connaissance | | | |
| Conn_1_02 | Développer le suivi quantitatif des masses d'eau : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations hydrométriques, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi) | Pouvoirs publics | I C |
| Conn_2_01 | Développer la connaissance des relations entre les différents types de masses d'eau | Recherche | C |
| Conn_2_04 | Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...) | Pouvoirs publics | I C |
| Conn_2_06 | Approfondir la connaissance des dynamiques phytoplanctoniques et des phycotoxines | Recherche | C |
| Conn_2_07 | Améliorer les connaissances sur les modalités de transfert des produits polluants : - transfert par lessivage ou par érosion : nitrates, phosphore, matières en suspension, produits phytosanitaires... - transfert par faune ou flore : plancton, bactéries... | Recherche | C |
| Conn_2_09 | Réaliser un atlas des boisements de nature à protéger les milieux aquatiques | Pouvoirs publics | I C |
| Conn_3_01 | Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant | Pouvoirs publics | I C |
| Conn_3_03 | Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement | Collectivités | I |
| Conn_9_01 | Poursuivre et développer les actions de recherche et de prospective : - structurer les échanges entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, - développer les moyens de recherche appliquée, - réaliser une veille scientifique, - développer la recherche de technologies innovantes pour lutter contre les pollutions diffuses, - mener une étude prospective sur les conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer | Pouvoirs publics- Recherche | I C |
| Pollutions ponctuelles | | | |
| Ponc_1_03 | Réaliser des schémas d'assainissement des eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales | Collectivités | C |
| Ponc_1_04 | Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps de pluie | Collectivités | C |
| Ponc_1_05 | Mettre en œuvre les bonnes pratiques de gestion des ouvrages et sous produits d'épuration des rejets domestiques (dispositifs de gestion des sous-produits, planification et suivi de la gestion des sous-produits) | Pouvoirs publics | C R |
| Ponc_1_06 | Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés | Pouvoirs publics | I |
| Ponc_2_01 | Limiter ou supprimer les émissions des substances toxiques : prioritaires (dangereuses ou pas) et pertinentes au titre de la DCE pour les industriels | Industriels | I C R |
| Ponc_2_03 | Mettre en oeuvre les bonnes pratiques de gestion des ouvrages et sous produits d'épuration des industriels (notamment agroalimentaire) : stations de traitement, cuves de stockage, filières d'élimination, technologies propres... | Industriels | C R |

Mesures de l'UHR Charente aval

| Rejets diffus | | | |
|------------------------------------|--|--|-------|
| Diff_3_01 | Améliorer les équipements et les pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (local de stockage des produits phytosanitaires, sécurisation des aires de remplissage et de rinçage) | Agriculteurs-Collectivités | I C R |
| Diff_9_01 | Favoriser la lutte contre la pollution diffuse liée aux DTQD et aux DMS par la mise en place de plans départementaux | Pouvoirs publics- Industriels | I C R |
| Diff_9_02 | Aménager l'espace pour limiter l'érosion et lutter contre les transferts (notamment mise en place de couverture hivernale des sols et de bandes végétalisées) | Agriculteurs | C |
| Diff_9_03 | Limiter ou supprimer les émissions des substances toxiques : prioritaires (dangereuses ou pas) et pertinentes au titre de la DCE par les utilisateurs agricoles et non agricoles | Agriculteurs-Collectivités | I C R |
| Diff_9_04 | Développer des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses | Pouvoirs publics | I C |
| Eau potable et baignade | | | |
| Qual_1_01 | Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captages, - développement de l'agriculture biologique à privilégier sur les aires d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - entretien des ouvrages de captage | Pouvoirs publics- Gestionnaire ouvrage | I C R |
| Qual_1_03 | Privilégier l'usage eau potable sur les autres usages économiques de l'eau et optimiser l'organisation locale des services d'eau potable (schémas directeurs eau potable, solutions alternatives) | Pouvoirs publics | C |
| Qual_2_01 | Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage, - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales, - à l'assainissement non collectif | Pouvoirs publics | C R |
| Modification des fonctionnalités | | | |
| Fonc_1_01 | Restaurer les zones de frayère | APNE | C |
| Fonc_1_02 | Lutter contre les espèces invasives (gestion et sensibilisation) | Pouvoirs publics-APNE | I C R |
| Fonc_1_04 | Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - interdire le drainage ou l'envoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique, - procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides, - développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides | Pouvoirs publics-APNE | I C R |
| Fonc_2_02 | Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves | Agriculteurs-Collectivités- APNE | C |
| Fonc_2_06 | Limiter ou interdire la création de plans d'eau et limiter l'impact des plans d'eau existants | Pouvoirs publics | C R |
| Fonc_2_07 | Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...) | Pouvoirs publics-APNE | I C |
| Fonc_3_02 | Soutenir les effectifs de poissons migrateurs (gestion des prélèvements, sensibilisation des pêcheurs, restauration des habitats...) | APNE | C |
| Fonc_4_01 | Aménagement ou effacement des ouvrages pour rétablir la libre circulation pour les migrateurs (notamment mise en œuvre de la trame bleue) | Collectivités-Gestionnaire ouvrage-AAPPMA | C |
| Fonc_4_03 | Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais, - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques | Gestionnaire ouvrage | C |
| Prélèvements, gestion quantitative | | | |
| Prel_1_02 | Augmenter la ressource en eau disponible à l'étiage sur les bassins déficitaires par la construction de retenues supplémentaires | Pouvoirs publics | C |
| Prel_2_01 | Adapter les prélèvements aux ressources disponibles | Pouvoirs publics | C R |
| Prel_2_02 | Favoriser les économies d'eau : sensibilisation, économies, réutilisation d'eau pluviale ou d'eau de STEP, mise en œuvre des mesures agroenvironnementales (amélioration des techniques d'irrigation, évolution des assolements...) | Agriculteurs-Industriels- Collectivités-Particuliers | C |
| Inondations | | | |
| Inon_1_01 | Elaborer et mettre en œuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations | Pouvoirs publics | C R |
| Inon_1_02 | Développer les aménagements de ralentissement dynamiques | Collectivités | C R |